

Les Commissions de travail visant

→ LA FORMATION

→ L'ANIMATION

(à travers l'organisation de manifestations, notamment celle s'insérant dans LA SEMAINE BLEUE)

→ L'INFORMATION

via un journal trimestriel

→ L'HÉBERGEMENT ET LES SOINS EN INSTITUTION

→ LE SOUTIEN À DOMICILE

→ LA RETRAITE ET LA CITOYENNETÉ



Hôtel du Département
100, Avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 Colmar Cedex
Téléphone secrétariat :
03 89 30 67 83

E-mail : coderpa@cg68.fr
www.cg68.fr

Conseil Général

Haut-Rhin

*CODERPA 68,
un lieu de dialogue,
d'information,
de réflexion
et de proposition
pour les seniors*



CODERPA 68
Comité Départemental des Retraités
et Personnes Âgées du Haut-Rhin

Conseil Général

Haut-Rhin

La Composition

Le CODERPA est un organisme départemental consultatif, présidé par le Président du Conseil Général.

Il est composé de :

- Représentants d'associations et d'organisations représentatives des retraités et personnes âgées au plan local.
- Représentants des personnes en activité au sein des principales professions concernées par l'action sanitaire et médico-sociale en faveur des personnes âgées.
- Représentants des collectivités locales et des principaux organismes qui par leurs interventions et leurs financements apportent une contribution significative à l'action en faveur des personnes âgées.
- Personnes qualifiées.

Les Objectifs



“Les membres du CODERPA sont des interlocuteurs précieux qui travaillent en faveur du mieux vivre de nos aînés et de ceux qui les soutiennent.

*Il me semble essentiel qu'ils puissent contribuer à l'expression des besoins et qu'ils interviennent pour obtenir les moyens des ambitions qu'ils auront aidé à formuler”**

*Charles BUTTNER
Président du Conseil Général du Haut-Rhin*

* Extrait de l'Éditorial du Journal du CODERPA de décembre 2005

Les Missions

- Il est un lieu de dialogue, d'information, de réflexion concernant la qualité de vie des seniors et des aidants familiaux et fait remonter ses avis et propositions au plan départemental, régional, voire national.
- Il a un rôle de représentation dans certaines instances comme le Conseil Économique et Social, le Conseil d'Administration du Régime Local, au Comité de Pilotage du Schéma Gérontologique Départemental, au Comité Régional de l'Organisation Social et Médico-Sociale.
- Il organise des manifestations susceptibles d'éclairer le rôle et l'action des seniors.

